



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 novembre 2012

ENERGIE - ENVIRONNEMENT - ECONOMIE - SOCIETE

TRANSITION ENERGETIQUE : LES COLLECTIVITES S'INTERROGENT SUR LES BASES DU DEBAT

La communication ce week-end de la composition du comité de pilotage du débat sur la transition énergétique voulu par le Président de la République marque son lancement dans des conditions préoccupantes.

AMORCE, la principale association française regroupant les collectivités locales et leurs partenaires économiques et associatifs locaux autour des nouvelles politiques énergétiques territoriales, **s'interroge sur les conditions de réussite du débat** qui s'engage au regard d'**un comité de pilotage qui n'est ni un comité de sages indépendants, et encore moins un comité représentatif des différentes dimensions du débat et en particulier de la dimension territoriale et citoyenne.**

AMORCE regrette une nouvelle fois la sur-représentation révélatrice et contreproductive des tenants de l'offre énergétique, et plus particulièrement des producteurs d'électricité nucléaire alors que **les 3 véritables enjeux de la transition énergétique de la France sont en réalité le chauffage, les transports et les process industriels** qui constituent **les 3 principaux postes de consommation du pays** loin devant les besoins spécifiques d'électricité représentant à peine 10% de notre consommation finale d'énergie.

Cette situation confirme, la nécessité d'investir au maximum la partie la plus novatrice du débat, à savoir le débat territorial et citoyen que le Président de la République a souhaité voir porter par les collectivités locales. Ce débat doit permettre de **dépasser les clivages historiques** sur l'énergie pour apporter un regard nouveau sur la politique énergétique du pays s'appuyant sur **un nombre de plus en plus important d'initiatives locales. Ces initiatives portées par les Communes, les Intercommunalités, les Départements et les Régions, mais aussi par le monde associatif, les acteurs économiques locaux et les citoyens démontrent chaque jour qu'un autre avenir énergétique est non seulement souhaitable sur le plan social, économique et environnemental, mais possible** : un avenir privilégiant les **économies d'énergie et l'utilisation des ressources énergétiques locales et renouvelables** (bois, solaire, éolien, hydro-électricité, géothermie, biogaz, valorisation énergétique des déchets, cogénération et chaleur fatale industrielle) assurant une autonomie énergétique partielle ou totale des territoires stabilisant sur le long terme la facture énergétique des français et de la France et favorisant l'emploi et l'économie locale.

AMORCE formule le souhait que le comité de pilotage comporte en son sein un acteur issu des territoires.

AMORCE demande que l'agenda du débat soit prolongé jusqu'en septembre 2013 pour assurer davantage de sérénité, de richesse et de crédibilité aux initiatives locales.

AMORCE souhaite clairement que le débat décentralisé coordonné par les Régions dans le cadre d'une conférence des territoires avec les autres niveaux territoriaux s'ouvre aux citoyens, aux acteurs locaux et aux collectivités territoriales, et aboutisse à la rédaction d'un rapport sur la décentralisation énergétique remis au comité de pilotage. Celle-ci devra faire l'objet d'un chapitre spécifique dans la loi de transition énergétique mettant en œuvre des nouvelles capacités d'agir à l'échelle des territoires en matière de production, de distribution et de consommation d'énergie.

Pour éviter un nouveau débat sur l'énergie tronqué par les grands lobbys énergétiques, celui voulu par le Président de la République sur la transition énergétique, qui n'est plus à arbitrer mais à mettre en œuvre, passe inéluctablement par une appropriation par les populations, les acteurs locaux et les collectivités territoriales.

La transition énergétique et le débat qui la porte seront décentralisés ou ne seront pas !

Contact Presse

Nicolas GARNIER

04 72 74 09 77 - amorcer@amorcer.asso.fr

7 rue du Lac - 69422 LYON Cedex 3

www.amorcer.asso.fr

A propos d'AMORCE

AMORCE est l'association nationale des collectivités territoriales et des professionnels pour une gestion locale des déchets et de l'énergie. Nous représentons près de 500 grandes collectivités (communes, intercommunalités, départements, régions) rassemblant plus de 60 millions d'habitants, ainsi que plus de 200 grandes entreprises, fédérations professionnelles et associations. Créée en 1987, AMORCE est devenue en 25 ans la principale association spécialisée de collectivités et d'entreprises françaises, toutes thématiques confondues, et un formidable réseau d'échange d'expériences et de partage des meilleures pratiques.